4.5 Emploi de la fonction publique

En France, au 31 décembre 2016, la **fonction publique** emploie 5,7 millions de personnes. Près de la moitié (44,1 %) travaille dans la fonction publique de l'État (FPE), 34,9 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 21,0 % dans la fonction publique hospitalière (FPH). Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, on décompte 189 300 bénéficiaires de **contrats aidés**, soit 4,2 % de moins qu'un an plus tôt.

Entre fin 2015 et fin 2016, les effectifs de la fonction publique hors contrats aidés augmentent de 0,5 %, après une année de stabilité. Ils progressent dans la FPE (+ 1,2 %) et la FPH (+ 0,4 %) mais reculent légèrement dans la FPT (– 0,2 %). L'emploi y compris contrats aidés augmente de 0,4 % (après + 0,1 % en 2015), soit 21 200 agents supplémentaires. Dans la FPE, il progresse de 1,0 %, après deux années de stabilité. Il croît de nouveau modérément dans la FPH : + 0,2 %, après + 0,3 % en 2015. En revanche, il diminue de 0,4 % dans la FPT, après une stabilisation en 2015. Au sein de la FPE, l'emploi recule dans les **établissements publics** administratifs (EPA) du fait du repli des effectifs de contrats aidés, accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) devenus contractuels directement rattachés au ministère. L'emploi augmente en contrepartie dans les ministères. Celui de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche gagne 18 000 emplois, suite à une augmentation du nombre d'enseignants, d'apprentis et d'AESH. Les effectifs progressent également aux ministères de la Défense (+ 3 700) et de l'Intérieur (+ 2 400). Le nombre d'agents augmente aussi au ministère de la Justice (+ 6 100 personnes) ce qui résulte, pour partie, de l'intégration de certains agents (traducteurs, interprètes) dorénavant comptabilisés en tant que collaborateurs occasionnels du service public. En revanche, les ministères économiques et financiers perdent 2 300 agents et les effectifs de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie diminuent de 1 400. Dans la FPT, l'emploi progresse nettement dans les régions (+ 5,2 %) et diminue dans les départements (– 2,4 %). Ces évolutions résultent pour partie de la création en janvier 2016 des collectivités uniques de Guyane et de Martinique ; les effectifs départementaux sont depuis comptabilisés avec ceux des régions. Dans le secteur communal, l'emploi recule légèrement (– 0,2 %) en lien avec la baisse du nombre de contrats aidés : l'emploi diminue dans les organismes communaux (– 1,2 %) mais augmente nettement dans les organismes intercommunaux (+ 3,7 %). Dans la FPH, la croissance des effectifs reste modérée (+ 0,2 %), entièrement portée par les établissements médico-sociaux (+ 2,1 %), tandis que dans les hôpitaux, les effectifs sont stables.

En 2016, le nombre d'agents de la fonction publique relevant du **statut** de « **fonctionnaires** » augmente légèrement dans la FPE mais baisse dans la FPT et la FPH. Les fonctionnaires représentent 61,8 % des effectifs dans la FPE, 74,3 % dans la FPT et 70,0 % dans la FPH.

La répartition par catégorie hiérarchique est très différente selon les versants de la fonction publique. Dans la FPE, 53,2 % des salariés appartiennent à la catégorie dont la qualification est la plus élevée (catégorie A) contre 32,6 % dans la FPH et 9,2 % dans la FPT. Les agents de la catégorie C sont les plus nombreux dans la FPT (76,2 %). ■

Définitions

Fonction publique : le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en 3 versants :
– la fonction publique de l'État (FPE) ;
– la fonction publique territoriale (FPT) ;
– la fonction publique hospitalière (FPH).
Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Contrat aidé, établissement public, fonctionnaire, poste principal dans la fonction publique, statuts des agents de la fonction publique, système d'information sur les agents des services publics (Siasp) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2016 », *Point Stat,* DGAFP, mai 2018.
- « L'emploi dans la fonction publique en 2016 – L'emploi augmente sauf dans le versant territorial », *Insee Première* n° 1691, mars 2018.
- « Baisse des effectifs dans la fonction publique territoriale en 2016 », *BIS* n° 121, DGCL, décembre 2017.
- « En 2016, hausse de l'emploi dans la fonction publique, sauf dans le versant territorial », *Informations rapides* n° 328, Insee, décembre 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Effectifs des trois versants de la fonction publique

en milliers

Au 31 décembre	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble de la fonction publique de l'État	2 450,8	2 476,5	2 475,6	2 477,5	2 503,0
Ensemble de la fonction publique territoriale	1 912,8	1 951,4	1 981,5	1 984,2	1 977,2
Fonction publique hospitalière	1 153,2	1 172,6	1 183,6	1 186,6	1 189,3
Total	**5 516,8**	**5 600,4**	**5 640,7**	**5 648,3**	**5 669,5**

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État

en milliers

Au 31 décembre	2015	2016
Ministères	1 914,8	1 942,3
Éducation, enseignement et recherche	1 011,3	1 029,3
Économie, finances et industrie	146,7	144,3
Intérieur	287,1	289,5
Logement, transports et développement durable	53,9	52,5
Affaires sociales, santé et travail	20,5	20,1
Défense	258,9	262,6
Autres (y c. Justice)	136,5	144,0
Établissements publics à caractère administratif	562,6	560,7
Total	**2 477,5**	**2 503,0**

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.
Source : Insee, Siasp.

Répartition des effectifs de la fonction publique par catégorie statutaire au 31 décembre 2016

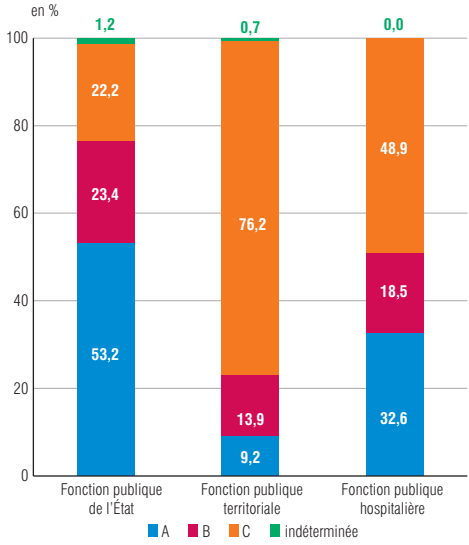

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Note : une catégorie hiérarchique a été attribuée aux contractuels selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.
Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique hospitalière

en milliers

Au 31 décembre	2015	2016
Hôpitaux	1 041,1	1 040,7
Établissements médicaux sociaux[1]	145,5	148,6
Total	**1 186,6**	**1 189,3**
dont bénéficiaires de contrats aidés	*23,3*	*21,6*

1. Y c. établissements d'hébergement pour personnes âgées.
Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État par statut

en milliers

Au 31 décembre	2015	2016
Fonctionnaires	1 542,4	1 545,8
Militaires	300,3	305,4
Contractuels, autres catégories et statuts	555,3	575,5
Bénéficiaires de contrats aidés	79,4	76,4
Total	**2 477,5**	**2 503,0**

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.
Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique territoriale

en milliers

Au 31 décembre	2015	2016
Régions	83,3	87,6
Fonctionnaires	72,5	75,8
Contractuels, autres catégories et statuts	9,5	10,5
Bénéficiaires de contrats aidés	1,4	1,3
Départements	367,1	358,3
Fonctionnaires	285,7	279,8
Contractuels, autres catégories et statuts	72,8	71,4
Bénéficiaires de contrats aidés	8,5	7,1
Secteur communal[1]	1 533,9	1 531,2
Fonctionnaires	1 114,2	1 113,7
Contractuels, autres catégories et statuts	334,7	334,6
Bénéficiaires de contrats aidés	85,0	82,9
Total	**1 984,2**	**1 977,2**
dont bénéficiaires de contrats aidés	*94,9*	*91,4*

1. Y c. OPHLM, caisses de crédit municipal, régies et EPA locaux.
Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y c. contrats aidés.
Note : collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif (EPA).
Source : Insee, Siasp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
…	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Titre de la double-page

Numéro du thème et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Après une accélération en janvier 2017 à + 1,3 %, le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre + 1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de + 0,2 % à + 0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+ 1,0 %, après + 0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+ 6,2 % en moyenne, après – 2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement : combustibles liquides (+ 17,3 % en moyenne), gazole (+ 11,7 %) et essence (+ 5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+ 4,6 %, après – 7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+ 0,4 %, après + 3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : + 2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (– 0,6 % en moyenne, après – 0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (– 0,2 % en moyenne en 2017, après – 0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à + 1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+ 2,0 %, après – 1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+ 1,3 %, après + 0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Les mots ou expressions en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet

Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération[1] 2017	Évolution 17/16 Moyenne annuelle	Évolution 17/16 Glissement déc. à déc.[2]
Ensemble (y c. tabac)	**10 000**	**1,0**	**1,2**
Ensemble (hors tabac)	**9 812**	**1,0**	**1,1**
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7
Tabac	188	2,7	6,0
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0
Habillement	357	0,1	0,0
Chaussures y c. réparation	90	– 0,2	– 0,1
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	– 0,2	– 0,1
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	– 0,2	0,0
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2
Appareils ménagers	87	– 2,0	– 2,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9
Outillage pour la maison et le jardin	50	– 0,5	0,0
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4
Santé	1 063	– 0,2	0,5
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	– 2,0	– 1,7
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2
Transport	1 451	3,1	2,8
Achats de véhicules	362	0,7	1,7
Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9
Services de transport	288	2,0	1,1
Communications	285	– 4,2	– 4,2
Services postaux	17	3,8	3,8
Matériel de téléphonie et de télécopie	43	– 8,6	– 5,0
Services de téléphonie et de télécopie	225	– 4,0	– 4,6
Loisirs et culture	894	0,3	0,5
Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	– 2,2	– 1,2
Autres biens durables (loisirs)	46	– 1,4	1,5
Autres articles et équip. de loisirs	242	– 0,2	0,3
Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2
Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0
Voyages touristiques tout compris	19	1,7	– 6,0
Éducation	4	1,2	0,6
Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4
Restauration et cafés	587	1,4	1,2
Services d'hébergement	165	2,4	2,0
Autres biens et services	1 341	1,1	1,2
Soins personnels	278	0,3	0,2
Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1
Protection sociale	485	0,9	1,0
Assurances	296	2,1	2,3
Services financiers	38	2,5	2,2
Autres services	125	0,9	1,1

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	17/16	Baisses	17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	– 10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	– 6,0
Médecins généralistes	+ 7,8	Luminaires	– 5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	– 5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	– 5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	– 5,0
Essence	+ 5,3	Appareils de cuisson	– 4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	– 3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	– 3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	– 3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %

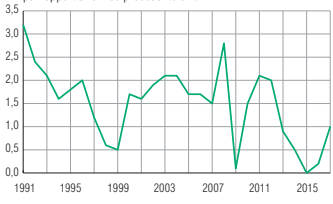

Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16		17/16
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	– 0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	**1,2**	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	**Zone euro**	**1,7**
Irlande	0,5	**UE**	**1,4**
Italie	1,0		

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).